

ACTUALITÉ

Église de Saint-Éloi: «La seule chose qui nous reste, c'est de la laisser tomber»



Andréanne Lebel

🕒 4 août 2022 | 06h59



Par Andréanne Lebel
journaliste

Depuis bientôt quatre ans, les citoyens de Saint-Éloi sont confrontés au dépérissement de leur église, des dizaines de pierres jonchent le parvis. Lorsqu'elles se sont écroulées en 2018, des filets et des barrières ont été installés pour restreindre l'accès au bâtiment et faute de fonds, la Fabrique de Saint-Éloi se trouve présentement dans un cul-de-sac.

Le président de la Fabrique, Bertin Denis, indique que le dépôt à terme de l'organisation se chiffre à 20 000 \$. Les sources de revenus se tarissent avec les années, les paroissiens participant de moins en moins aux messes.

«On n'investit plus un sou dans l'entretien. Nous faisons des déficits d'environ 5 000 \$ par année alors dans quatre ans, c'est la faillite qui nous attend», se résigne-t-il. En 2018, les travaux pour sécuriser la devanture de l'église étaient estimés à 35 000 \$.

«D'une année à l'autre ça se détériore et l'église s'en va vers la ruine [...] On n'a pas les moyens de réparer, la seule chose qui nous reste, c'est de la laisser tomber», ajoute M. Denis.

Des pierres situées près des fenêtres se sont écroulées au sol. Des filets ont été installés de chaque côté du clocher pour retenir celles qui menaçaient de tomber à leur tour puisque les joints de mortier s'affaiblissaient. «On peut dire que le bâtiment est excédentaire, on l'utilise environ trois fois par année pour des messes à la chapelle et on ne veut pas la chauffer», explique Bertin Denis.

Un projet de serres verticales en partenariat l'entreprise Inno-3B n'a pas fonctionné, bien que le président assure que la Fabrique était «sérieuse dans ses démarches». Aucune autre discussion n'a eu lieu avec l'entreprise et M. Denis affirme ne pas avoir de temps à mettre pour rechercher d'autres projets. Il croit toujours au potentiel de l'aménagement des serres verticales dans l'église de Saint-Éloi, ou encore à une manière d'exploiter ce bâtiment, qui fait 40 pieds (environ 12 mètres) de haut.

«Les églises ont été construites sous le joug de l'église catholique, selon les valeurs de l'époque. Elle ne peut pas s'en dissocier complètement et se décharger de ses responsabilités. Nous sommes livrés à nous-mêmes», dénonce Bertin Denis. Ce dernier déplore que le Diocèse de Rimouski ne s'implique pas dans la recherche de solutions, mais qu'il devra donner son accord à tout projet. Une tentative afin de la mettre en vente avait aussi été effectuée au cours des dernières années, sans succès.

Le président de la Fabrique de Saint-Éloi applaudit les projets comme celui qui est présentement en cours de réalisation à Saint-Paul-de-la-Croix. [Deux entrepreneurs de la région de Toronto veulent acquérir l'église pour la somme de 501 \\$](#) afin de la transformer au cours des prochaines années en résidence secondaire. Ils se sont engagés à maintenir le bâtiment en bon état et à réaliser tous les travaux d'entretien et de restauration nécessaires. La transaction doit être approuvée par le Diocèse avant d'être officialisée. Au moment d'écrire ces lignes, Info Dimanche n'avait pas obtenu de retour de la part du Diocèse de Rimouski, interpellé au sujet de l'église de Saint-Éloi.

infodimanche.com

SUIVEZ-NOUS



Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

L'entreprise

[Nous joindre](#)

[À propos](#)

[Carrières](#)

[Publicités](#)

[Actualités](#)

[Nécrologie](#)

[Journaux](#)

[Vidéos](#)

[Emplois](#)

[Immobilier](#)

[Automobile](#)

Abonnement à l'infolettre

Courriel

S'INSCRIRE

Surveillez votre boîte courriel afin de
confirmer votre identification à deux
facteurs.